

## Communiqué de presse

**Le Grand Chalon et la Banque des Territoires signent une convention de recrutement de 6 « Conseillers numériques France Services » pour lutter contre les fractures numériques sur le territoire**



*Ce mercredi 8 septembre, Sébastien Martin, président de la communauté d'agglomération du Grand Chalon (71) et Mathieu Aufauvre, directeur régional Bourgogne-Franche-Comté de la Banque des Territoires, ont signé la convention de subvention relative au recrutement de 6 « Conseillers numériques France Services » (CNFS). Devant entrer en formation dès l'automne prochain, les conseillers numériques proposeront ateliers et permanences sur tout le territoire de l'Agglomération, avec un double objectif : accompagner les habitants éloignés du numérique aux outils et usages digitaux, et faciliter la mise en réseau des acteurs locaux de l'inclusion numérique.*

### **Le Grand Chalon lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt national du dispositif Conseiller numérique France Services**

Lors du premier confinement, les élus du Grand Chalon et de ses communes ont constaté les difficultés rencontrées par des habitants de différents profils pour accéder en ligne à certains services publics dont les accueils physiques avaient fermé. « *Ce constat était partagé tant par les élus des communes urbaines, que périurbaines et rurales de l'Agglomération* » souligne Sébastien Martin. « *Nous avons donc décidé d'élaborer, en lien étroit avec nos communes membres, une stratégie d'inclusion numérique très ambitieuse, prévoyant des actions sur tout le territoire de l'Agglomération pour identifier et accompagner l'ensemble des grand-chalonnais en situation d'exclusion numérique* ». Le Grand Chalon a ainsi répondu à l'appel à manifestation d'intérêt national « Recrutement de Conseillers numériques France services », lancé par le gouvernement dans le cadre du Plan France Relance. L'Agglomération a été retenue pour accueillir 6 conseillers numériques pour une période de 2 ans.

Pour rappel, le dispositif « Conseiller numérique France Services » vise au déploiement d'ici le 1<sup>er</sup> juin 2022 de 4 000 CNFS (*Conseillers numériques France Services*) sur l'ensemble du territoire. Le dispositif est doté d'une enveloppe totale de 200 millions d'euros.

### **6 conseillers numériques actifs sur tout le territoire de l'Agglomération**

Dès le début de l'année prochaine, les conseillers numériques prendront leur poste et démarreront leurs activités (après avoir suivi une formation obligatoire adaptée à la maîtrise des connaissances en matière de médiation numérique). Au sein des espaces ressources gérés par l'Agglomération, ses communes et ses partenaires associatifs et institutionnels (Mairies, espaces publics numériques, Maisons France services, Maisons de quartier, etc.), les Conseillers numériques assureront ateliers collectifs et permanences pour initier et

sensibiliser les habitants aux outils et usages du numérique (envoi et rédaction de mail, réalisation de visio-conférences, déclaration de revenus, démarches auprès de la CAF ou d'autres organismes, inscription Parcoursup, bonnes pratiques en matière de protection des données personnelles, droit à l'image, cyberharcèlement...).

Actuellement, près de 45 000 habitants du Grand Chalon seraient, à différentes échelles, en situation d'exclusion numérique. « *La maîtrise des outils digitaux est essentielle pour permettre à nos concitoyens de saisir les opportunités de la révolution numérique. Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes et des demandeurs d'emploi, renforcer l'autonomie des seniors, permettre à tous les grand-chalonnais d'accéder plus facilement aux services publics du quotidien en matière de mobilité, de santé, de culture et de loisirs : tel est l'objectif de notre stratégie d'inclusion numérique, dont les conseillers numériques sont appelés à être des acteurs essentiels sur le terrain* », souligne Sébastien Martin.

A terme, le développement d'un « parcours numérique » adapté aux personnes accompagnées, évolutif et multipartenarial est l'objectif visé. 390 000 € seront consacrés à la formation, au déploiement et au financement des actions des conseillers numériques, d'octobre 2021 à novembre 2023. Le projet est financé à hauteur de 300 000 € par l'Etat, et à hauteur de 30 000 € par le Grand Chalon. L'Agglomération prend notamment en charge l'équipement des conseillers numériques (valises de tablettes et de netbooks nécessaires aux actions d'insertion par exemple) et leurs frais de déplacements.

La Banque des Territoires appuie l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) dans la mise en œuvre du dispositif « Conseiller numérique France Services », dans la lignée de sa mobilisation en faveur de l'inclusion numérique aux côtés de l'Etat. Dans ce cadre, elle anime et opère le dispositif de formation des conseillers ; assure le suivi, l'animation et l'outillage numérique du réseau des conseillers ; et verse, pour le compte de l'Etat, les subventions aux structures accueillant les conseillers.

*« Tous les Français doivent pouvoir se sentir à l'aise avec le numérique qui est un canal de communication et d'échange quasiment indispensable. La Banque des Territoires est une nouvelle fois au rendez-vous de la lutte contre la fracture territoriale, numérique et sociale ; et pleinement engagée afin de rendre autonomes les usagers, sans faire à leur place »* rappelle Mathieu Aufauvre, directeur régional Bourgogne-Franche-Comté de la Banque des Territoires.

### **Une feuille de route de l'inclusion numérique en cours d'élaboration**

En lien avec le cabinet spécialisé *We Tech Care*, le Grand Chalon a lancé, en juin dernier, l'élaboration d'un diagnostic territorial des dispositifs et des acteurs locaux engagés en matière d'inclusion numérique (services de l'Etat, organisations patronales, collectivités locales, chambres consulaires, Pôle Emploi, Mission Locale, associations, etc.). Associée aux premiers retours d'expériences des conseillers numériques, cette démarche permettra au Grand Chalon d'établir une cartographie précise des fractures numériques du territoire et des dispositifs déjà existants, pour élaborer, dans les prochains mois, sa première feuille de route de l'inclusion numérique. Cette feuille de route fixera des priorités et un plan d'actions co-construits par l'Agglomération et les acteurs locaux concernés pour identifier et accompagner au mieux, sur la durée, l'ensemble des grand-chalonnais en situation de précarité ou d'exclusion numérique.

#### **Déploiement des conseillers numériques dans le Grand Chalon – dates-clés**

- Juin 2021 - octobre 2021 : Diagnostic territorial
- Septembre 2021 – janvier 2022 : Recrutement et formation des conseillers numériques
- Dès octobre 2021 : Mise en œuvre des actions d'accompagnement, en lien étroit avec les communes et le réseau des acteurs locaux de l'inclusion numérique
- Janvier 2023 : Première évaluation du dispositif

---

## **A propos de la Communauté d'Agglomération Le Grand Chalons**

Première Agglomération de Saône-et-Loire, le Grand Chalons compte 51 communes et 118 000 habitants. Traversé par l'autoroute A6 et la Route Centre Est Atlantique (RCEA), accessible en TGV et LGV, le Grand Chalons se situe au cœur d'un réseau routier, fluvial et ferroviaire de premier plan, et occupe une situation géographique privilégiée en France et en Europe.

Reconnue pour la qualité de vie de ses habitants, en milieu urbain ou rural., l'Agglomération, mobilisée pour le développement économique de son territoire, assume un positionnement volontariste en faveur du secteur manufacturier et de l'Industrie du Futur, récompensé par les labels « Territoire d'Industrie » en 2018 et « Sites Industriels Clés en Main » en juillet 2020. Territoire de projets, la collectivité porte une action ambitieuse en matière d'aménagement du territoire, d'habitat, de petite enfance, et de développement durable.

Depuis 2014, la Communauté d'Agglomération du Grand Chalons est présidée par Sébastien Martin, également Président de l'Assemblée des Communautés de France (AdCF), fédération nationale des élus d'intercommunalités.

Site : [www.legrandchalons.fr](http://www.legrandchalons.fr)

## **A propos de la Banque des Territoires**

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

[www.banquedesterritoires.fr](http://www.banquedesterritoires.fr) | [@BanqueDesTerr](#)

---

## **Contact presse**

**Avocom : Charlotte Vier / Sébastien Matar**

[ch.vier@avocom.fr](mailto:ch.vier@avocom.fr) / [s.matar@avocom.fr](mailto:s.matar@avocom.fr)

Tel : +33 (0)1 48 24 60 54

**Banque des Territoires Bourgogne-Franche-Comté – Groupe Caisse des Dépôts**

Aurélie GAUCHEY : [aurelie.gauchey@caissedesdepots.fr](mailto:aurelie.gauchey@caissedesdepots.fr) – 06 31 07 46 95

 [@BdT\\_BFC](#)